

Évolution du marché de l'emploi bruxellois

Rapport mensuel

Mai 2023

1. Introduction
2. Chiffres-clés
3. Synoptique des demandeurs d'emploi
4. Flux des DEI sur base mensuelle
5. Évolution des DEI
6. Taux de chômage
7. Opportunités d'emploi
8. Sources externes
9. Glossaire
10. Nous contacter ?

Introduction

Mensuellement, *view.brussels* publie un rapport présentant les principaux chiffres du marché de l'emploi bruxellois. La première partie concerne le nombre de demandeurs d'emploi et leurs caractéristiques spécifiques, leurs évolutions ainsi que le taux de chômage. La deuxième partie présente un aperçu des opportunités d'emploi sur la base des offres d'emploi reçues par Actiris. L'outil statistique interactif [ViewStat](#) fournit également des chiffres détaillés et des données croisées sur le chômage et les offres d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale.

Fin mai 2023, la Région bruxelloise comptait **86.112 demandeurs d'emploi inoccupés** (DEI). Cela représente 2.586 DEI de plus qu'en mai 2022, soit une **hausse de +3,1%** (+2,5% chez les hommes et +3,8% chez les femmes). Cette hausse annuelle n'est que la cinquième depuis juillet 2022 chez les hommes alors que, chez les femmes, elle est présente depuis août 2022. Sur une base mensuelle, nous constatons en mai une diminution de -724 demandeurs d'emploi (-0,8%) par rapport à avril 2023.

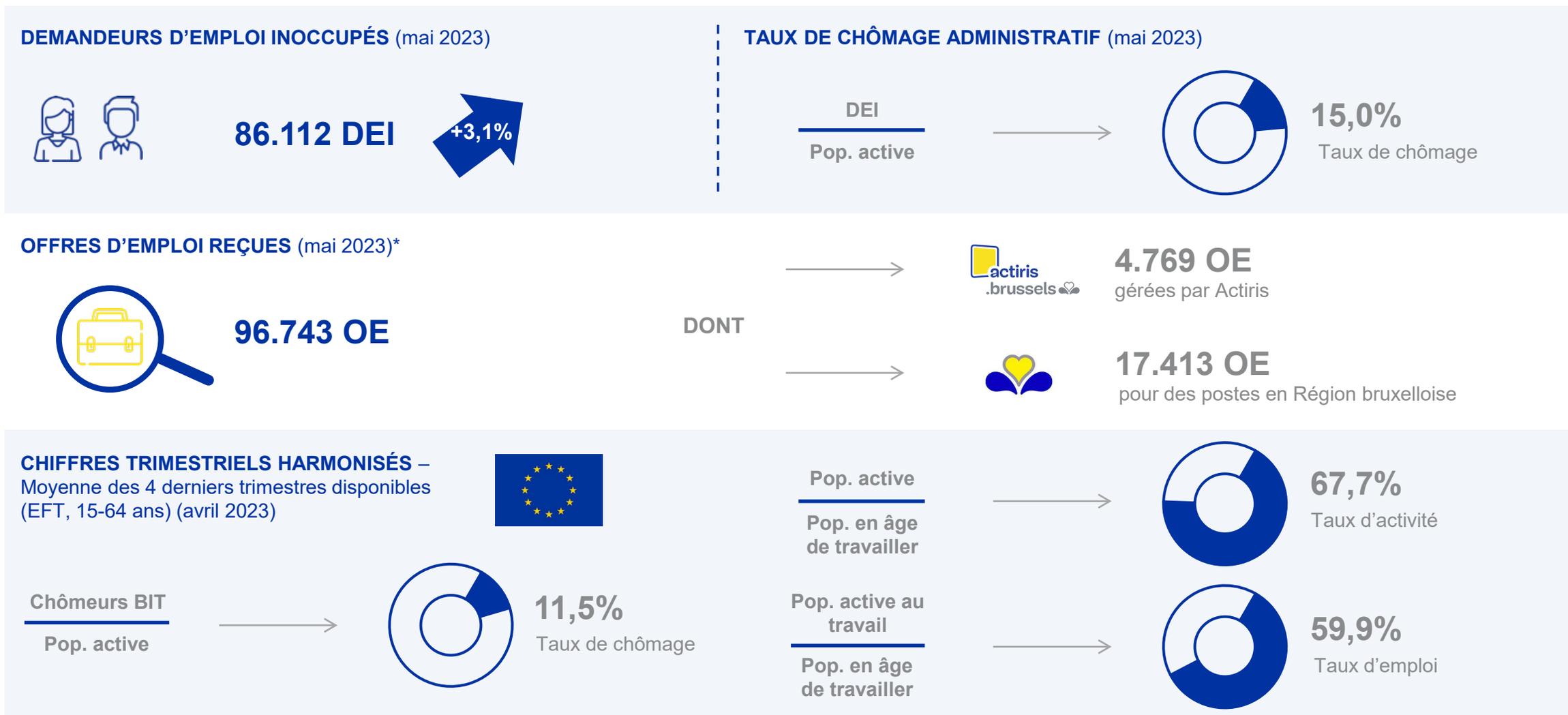
L'augmentation du nombre de DEI inscrits chez Actiris pendant la **crise Covid** est restée limitée, principalement en raison du recours au chômage temporaire qui a permis d'éviter des licenciements massifs*.

Les effets de la **crise économique** liée à la guerre en Ukraine, aux prix énergétiques élevés et à la forte inflation sont pour l'instant limités. On peut cependant déjà observer une légère augmentation du chômage sur base annuelle.

Par ailleurs, la crise Covid a provoqué un choc sur le nombre d'offres d'emploi (OE) reçues, surtout à partir de la 2ème moitié du mois de avril 2020. Alors que le nombre d'OE connaît une hausse importante depuis avril 2021, on constate également, suite à la crise actuelle, une **légère baisse du nombre d'OE reçues** sur base annuelle depuis octobre 2022.

* Les travailleurs qui sont au chômage temporaire ne sont pas tenus de s'inscrire comme demandeurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi. Les données sur le chômage temporaire peuvent être consultées sur le site de l'ONEM.

Chiffres-clés – volumes, taux et variations annuelles

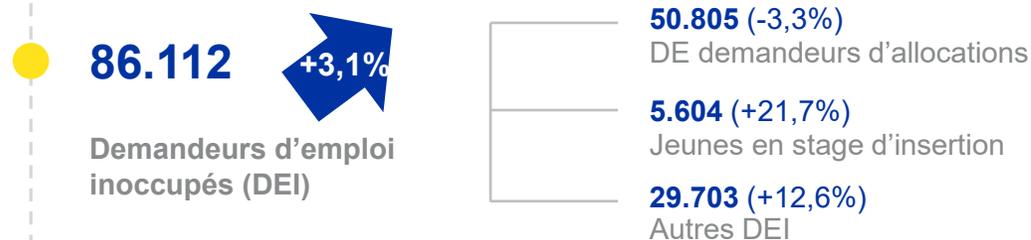
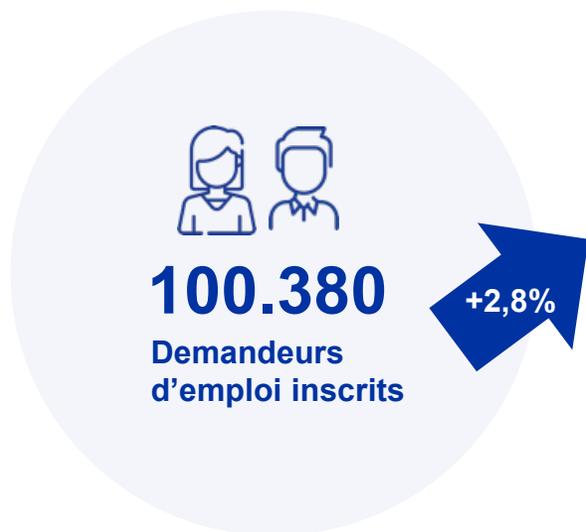


Sources : Actiris, Statbel, BNB

* La variation annuelle incluant les offres d'emploi des partenaires n'est pas disponible pour mai 2023.

Synoptique des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris regroupent toutes les personnes à la recherche d'un emploi, qu'ils soient inoccupés, en formation ou occupés. Leur inscription est interrompue s'ils reprennent une autre activité (travail, étude, etc.). **Le volume et la variation annuelle** sont indiqués à côté de chaque catégorie → cliquez sur chaque catégorie pour rejoindre les définitions présentes dans le [glossaire](#).



Flux des DEI sur base mensuelle

La baisse relative du chômage sur base mensuelle correspond à un niveau moins élevé des entrées dans le chômage par rapport aux sorties au cours du mois.

En mai, on dénombre, en effet, un total de **8.182 entrées** dans le chômage (6.295 réinscriptions et 1.887 nouvelles inscriptions) contre **8.906 sorties**. Les sorties représentent 10,3% des DEI fin avril, tandis que les entrées représentent 9,5% des DEI fin mai.



Évolution des DEI

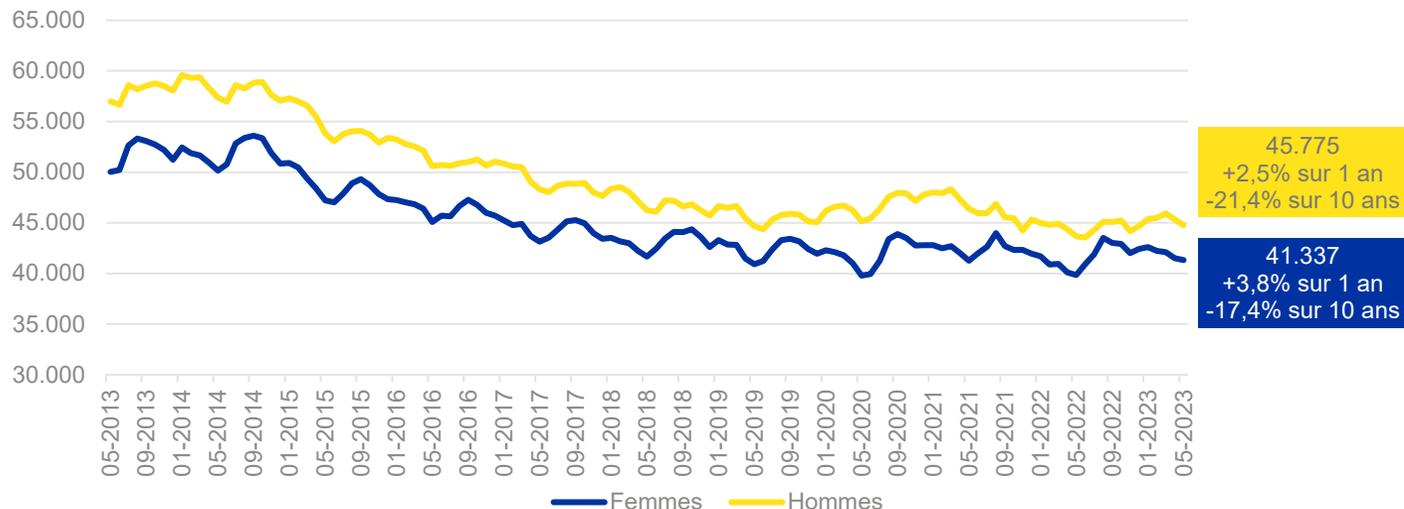
► Zoom sur le nombre de DEI – évolution sur 10 ans



En raison de la **crise Covid**, le nombre de DEI sur base annuelle est à nouveau en **augmentation** depuis début 2020. En effet, la dernière augmentation mensuelle sur base annuelle datait de septembre 2014 (une augmentation liée à la crise financière et économique de 2008), après laquelle on observait une tendance à la baisse. L'augmentation sur base annuelle a commencé pour les hommes en avril 2020 et pour les femmes en avril 2020.

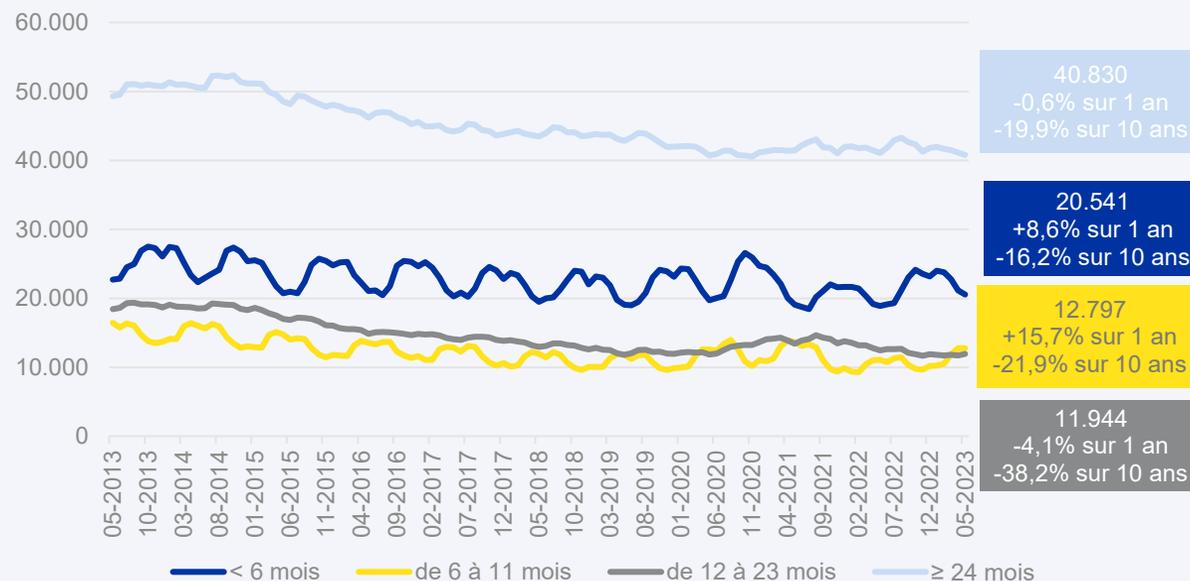
La **crise énergétique et inflationniste** se fait progressivement sentir sur le chômage. Alors qu'on observe une tendance à la baisse chez les femmes et les hommes entre la mi-2021 à la mi-2022, on enregistre, depuis août 2022, à nouveau une augmentation annuelle chez les femmes. Chez les hommes, on l'observe depuis janvier 2023.

► Zoom sur le genre et la durée d'inoccupation des DEI - évolution sur 10 ans



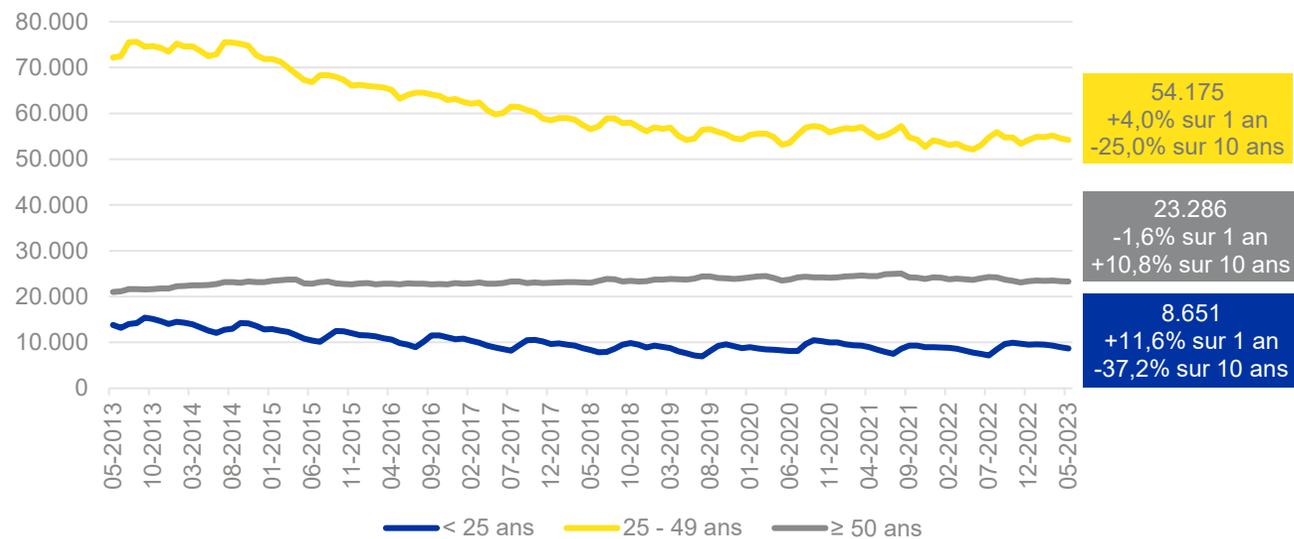
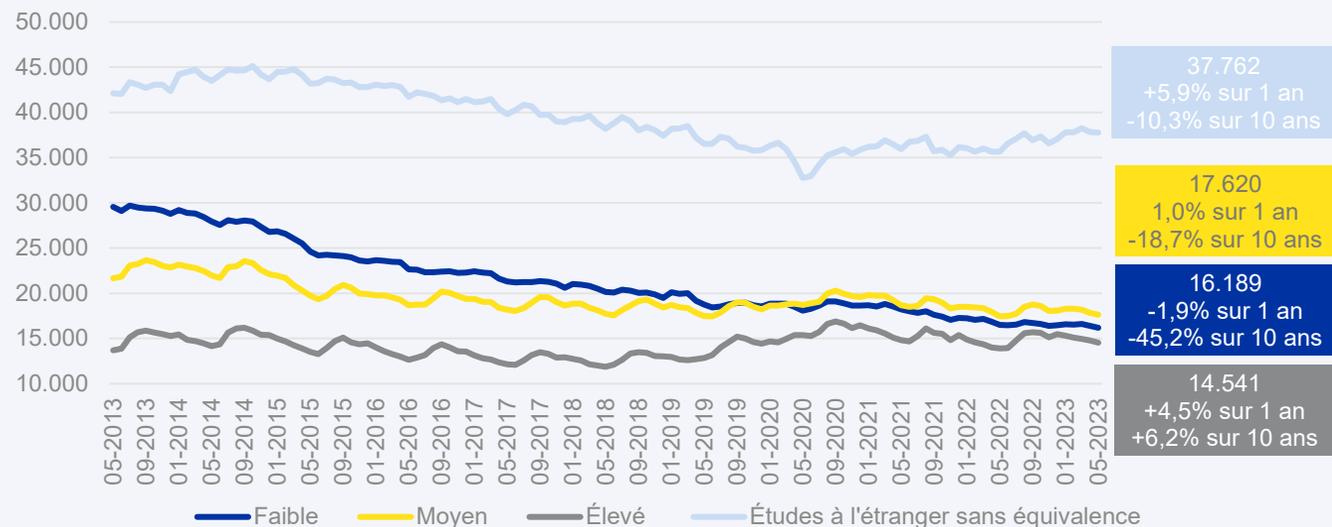
On dénombre davantage d'**hommes** inscrits comme DEI. Sur 10 ans, les deux catégories continuent de baisser légèrement et l'écart s'est réduit, même si le nombre de femmes fluctue de manière plus prononcée. Depuis août 2022, on constate à nouveau une augmentation sensible chez les femmes.

Les **demandeurs d'emploi de longue durée** (≥ 24 mois) sont les plus représentés. Dans la catégorie "< 6 mois", la fluctuation saisonnière, qui est liée à l'inscription des jeunes sortant de l'école, ressort fortement. Cela est moins visible dans les deux dernières catégories : là, la baisse qui se poursuivait depuis 2015 ralentit depuis la crise covid (été 2020). Dans la catégorie "≥ 24 mois", le nombre n'a pas encore retrouvé son niveau de 2020.



► Zoom sur le niveau de qualification et l'âge des DEI - évolution sur 10 ans

Les CE avec **études à l'étranger sans équivalence** sont fortement représentées. Leur nombre augmente jusqu'en 2015 pour diminuer progressivement jusqu'à la crise Covid-19 où l'on observe une légère hausse. L'écart avec la catégorie des **faiblement qualifiés** s'est creusé en 10 ans. Le nombre de faiblement qualifiés a fortement diminué au cours des dix dernières années et, actuellement, c'est la seule catégorie qui continue à baisser. Les moyennement et hautement qualifiés sont stables depuis 2020.



Malgré une représentation plus importante des DEI De **25-49 ans**, on constate que le seul groupe qui croît depuis 10 ans est celui des 50 ans et plus. Ceci est dû en partie à la fin de la dispense d'inscription progressivement jusque 60 ans, qui est en lien avec l'allongement de l'âge à la pension.

► Profil des DEI en mai 2023

SEXE



52,0%



48,0%

NATIONALITÉ

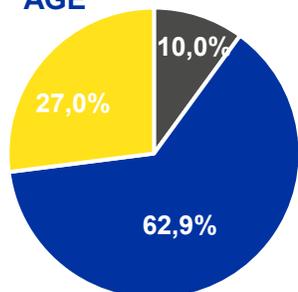


61,4% Belge

16,3% Étrangère UE

22,2% Étrangère hors UE

ÂGE



- < 25 ans
- 25-49 ans
- 50 +

NIVEAU D'ÉTUDES



18,8% Faiblement qualifié

20,5% Moyennement qualifié

16,9% Hautement qualifié

43,9% Etudes à l'étranger sans équivalence

DURÉE D'INOCUPATION



47,4%

+ de 2 ans

USAGER DU CPAS



16,5%

Pour plus de chiffres,
rendez-vous sur [ViewStat](#)



Taux de chômage

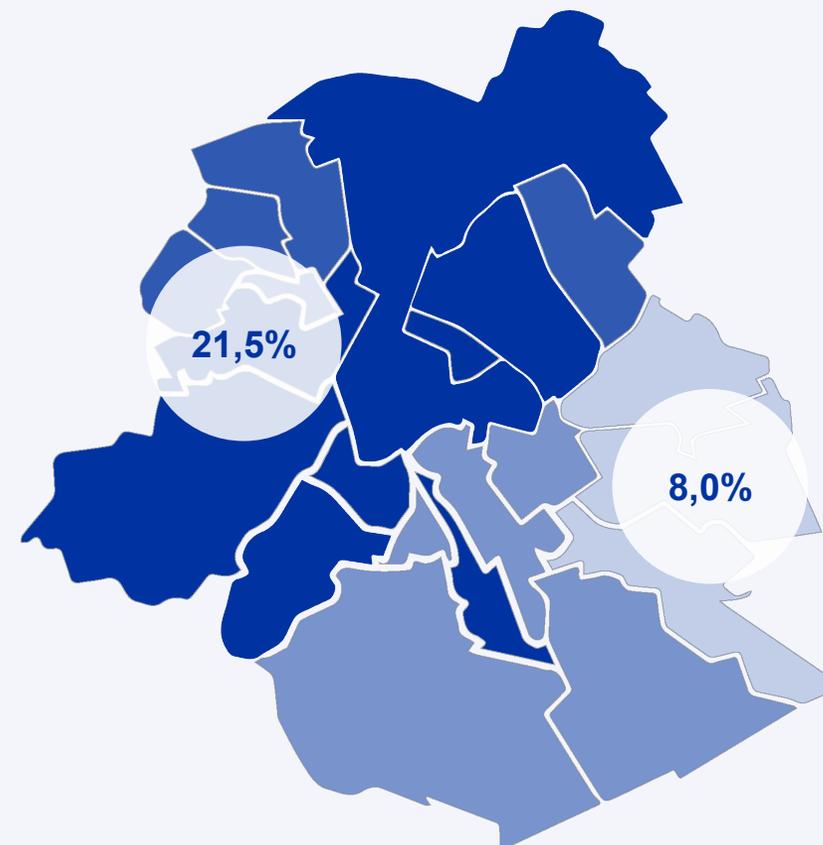
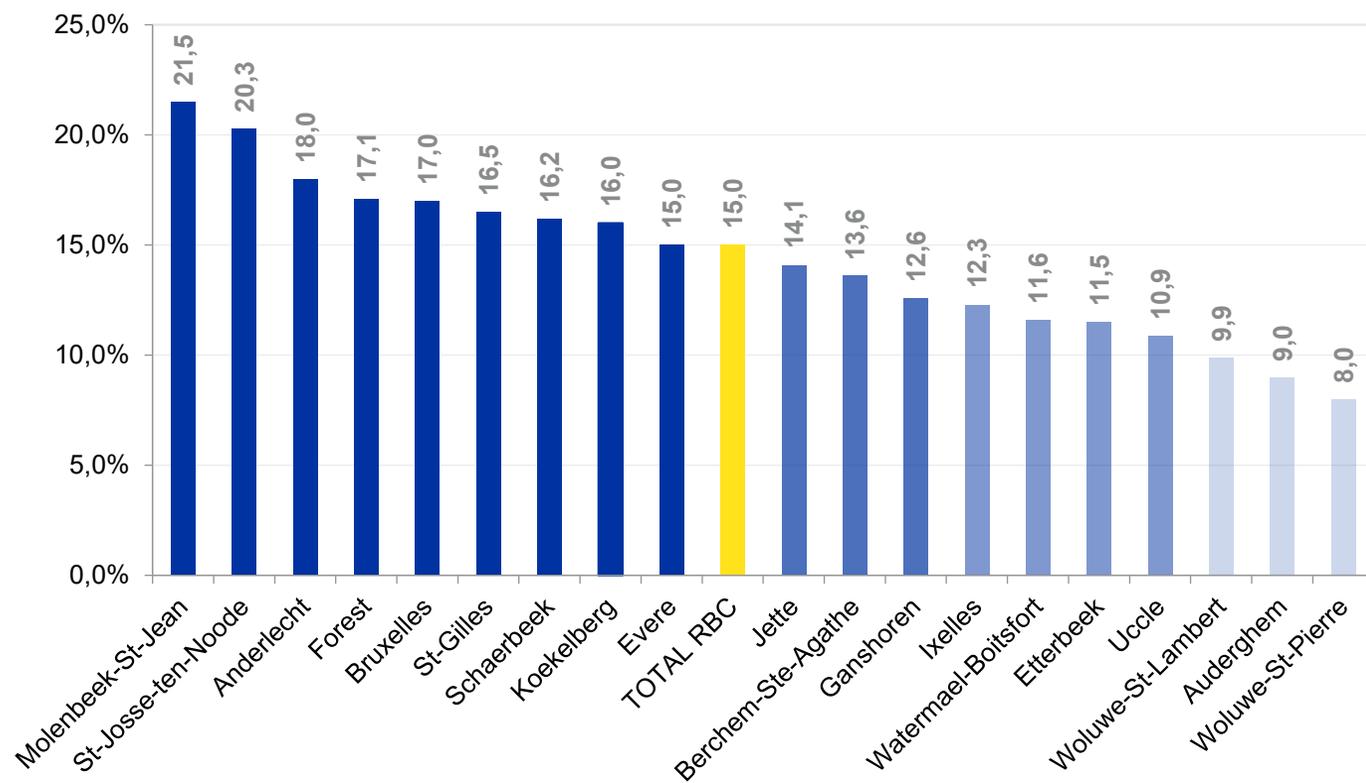
Fin mai 2023, le taux de chômage à Bruxelles était de **15,0%** (14,3% pour les hommes et 15,8% pour les femmes). Ce pourcentage est calculé sur la base de la population active, en tenant compte de l'évolution récente de l'emploi à Bruxelles. Cette population active est calculée sur base des données actuelles de la Banque nationale et de l'Enquête sur les forces de travail du SPF Économie.

Il convient de rappeler qu'il existe des différences importantes entre l'évolution démographique à Bruxelles et celle des deux autres régions. Nous constatons qu'un nombre important de nouveaux arrivants entrent sur le marché du travail bruxellois. Ainsi, entre 2017 et 2021, la **population bruxelloise en âge de travailler** a augmenté de 3,6%. Pour l'ensemble de la Belgique, ce chiffre était de 1,1%. Néanmoins, ce taux de croissance à Bruxelles a diminué de manière significative ces 10 dernières années. En termes absolus, la population en âge de travailler en Région bruxelloise a augmenté d'un peu plus de 28.000 unités depuis 2017.



► Taux de chômage par commune dans la Région bruxelloise

Notre [monitoring annuel](#) fournit des informations plus détaillées pour chaque commune, et notamment une ventilation du taux de chômage par genre, de manière globale ou pour les jeunes. De plus, il apporte les principales caractéristiques du chômage par commune, à côté d'autres données traitant de l'emploi et de la population.



Opportunités d'emploi

Le nombre d'offres d'emploi reçues directement par Actiris varie de manière saisonnière, il est pour cela préférable d'observer la variation sur base annuelle. **Depuis avril 2021, on constate une forte hausse annuelle des OE** avec des niveaux d'OE reçues par mois jamais atteints qui s'explique principalement par une utilisation plus intensive de notre site comme canal de diffusion. En effet, sur les cinq dernières années avant avril 2021, le nombre d'offres reçues mensuellement par Actiris variait entre 2.000 et 3.500. **Depuis octobre 2022, on observe cependant une légère diminution annuelle du nombre d'OE reçues par Actiris par mois.**

La majorité des OE reçues par Actiris concernent des postes de travail situés en Région bruxelloise.

En complément, Actiris reçoit par l'intermédiaire du VDAB, du Forem et de ses partenaires d'autres offres d'emploi susceptibles d'intéresser les Bruxellois.



Offres d'emploi (OE) reçues par Actiris ou par l'intermédiaire du VDAB / Forem ou partenaires, selon la source et le lieu de travail

	Région bruxelloise	Région flamande	Région wallonne	Autres	Total mai 2023
Actiris	4.032	462	245	30	4.769
VDAB / Forem	7.391	67.030	33	119	74.573
Partenaires	5.990	7.000	4.380	31	17.401
Total	17.413	74.492	4.658	180	96.743
%	18,0%	77,0%	4,8%	0,2%	100,0%



-1.884 OE reçues directement par Actiris en comparaison avec l'année passée

► Les offres d'emploi reçues ou en suspens

Les offres d'emploi reçues durant un mois donné ne constituent qu'une partie du stock des offres en suspens en fin de mois. En effet, les offres d'emploi reçues durant les mois précédents qui n'ont pas encore été satisfaites ou annulées s'y incorporent.

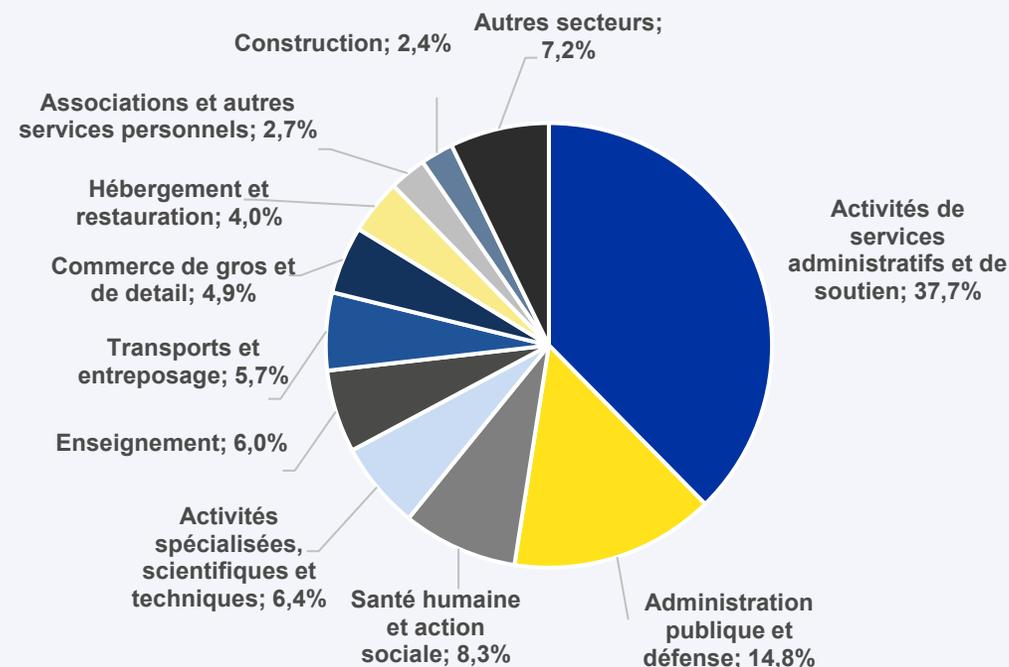
Offres d'emploi reçues directement par Actiris et en suspens selon le type d'OE

Type d'OE	OE reçues au cours du mois	OE en suspens fin du mois
Durée indéterminée	1.733	3.632
Durée déterminée	738	1.422
Mesures d'emploi	207	869
Emploi à l'étranger	10	21
Stage	90	348
Intérim	1.616	1.362
Autre	375	587
TOTAL	4.769	8.241

► Opportunités d'emploi par secteur d'activité

La figure ci-dessous met en avant les **secteurs d'activité les plus représentés** dans les 77.798 offres d'emploi reçues par Actiris durant les douze derniers mois.

Notons toutefois qu'Actiris ne reçoit qu'une partie des offres d'emploi sur le territoire bruxellois et, même si elles permettent déjà de saisir des volumes et des tendances, cela ne reflète pas l'ensemble de la demande de travail des entreprises bruxelloises.



► Top 10 des offres d'emploi gérées par Actiris selon le domaine professionnel

Lorsque l'on observe les offres d'emploi reçues au cours des douze derniers mois par Actiris, on peut mettre en évidence **dix domaines professionnels** qui ont été les plus demandés. On voit que les offres proposant des fonctions du **transport routier** arrivent en tête du classement. Elles représentent à elles seules plus d'un sixième des offres reçues au cours de cette période. De manière globale, plus de la moitié (**59,2%**) des offres d'emploi reçues par Actiris sur l'année écoulée sont liées à un de ces dix domaines professionnels.

Domaine professionnel	OE reçues au cours des 12 derniers mois	% du total des OE reçues
1 Transports - Route	13.963	17,9%
2 Administration - Employés secteur privé	7.452	9,6%
3 Commerce - Vente en magasins	4.894	6,3%
4 Sécurité	4.022	5,2%
5 Gestion - Direction d'entreprises/de services	3.288	4,2%
6 Emballage	2.765	3,6%
7 Psycho-social	2.718	3,5%
8 Paramédical - Puériculture/ Assistance aux soins	2.359	3,0%
9 Réassortisseurs - Manutentionnaires (Logistique)	2.330	3,0%
10 Nettoyage et service	2.239	2,9%
Total TOP 10	46.030	59,2%
Total OE reçues les 12 derniers mois	77.798	100,0%

Sources externes

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU D'INTÉGRATION

Le SPP Intégration sociale publie les données sur le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration par région. Ces données sont publiées avec un retard d'environ six mois.

 [Lien web](#)

CHÔMEURS INDEMNISÉS PAR L'ONEM

Chaque mois, l'ONEM, le service national de l'emploi, publie les chiffres sur le nombre de DE bénéficiant des allocations de chômage. Ces statistiques donnent une idée de l'ampleur des paiements effectués par l'ONEM et de l'évolution du chômage. Étant donné que d'autres catégories de demandeurs d'emploi s'inscrivent également auprès d'Actiris, par exemple les demandeurs d'emploi librement inscrits, les jeunes en stage d'insertion ou les demandeurs d'emploi percevant un salaire minimum, le nombre de chômeurs payés par l'ONEM sera inférieur au nombre de demandeurs d'emploi non actifs inscrits auprès d'Actiris. Les données sont fournies avec plus d'un mois de retard par rapport à celles d'Actiris. Les données fournies par Actiris, par exemple, la catégorie des demandeurs d'emploi ayant droit aux allocations de chômage, sont à peu près conformes à celles de l'ONEM. Cependant, les données d'Actiris sont basées sur le nombre d'inscriptions alors que celles de l'ONEM sont basées sur le nombre de paiements.

 [Lien web](#)

DES CHIFFRES HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Les chiffres harmonisés au niveau européen représentent les principaux indicateurs du marché du travail tels que définis sur la base des recommandations du Bureau International du Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces pourcentages sont calculés sur la base des résultats des enquêtes sur les forces de travail (EFT). En Belgique, ces enquêtes sont réalisées par le SPF Économie, qui en publie les résultats annuellement et trimestriellement. Notre monitoring annuel montre les trois principaux indicateurs sur une base annuelle.

 [Lien web](#)

LA FLANDRE ET LA WALLONIE

Le Forem et le VDAB, les services régionaux de l'emploi, communiquent respectivement les chiffres du chômage et de l'emploi en Flandre et en Wallonie sur leur site web. Le VDAB publie chaque mois des chiffres clés sur son site, et les chiffres les plus importants peuvent également être consultés sur le site interactif Arvastat. Le Forem publie des rapports trimestriels ainsi que les chiffres clés mensuels sur son site.

 [VDAB – données mensuelles](#)
[VDAB – Arvastat](#)

[Forem – rapport mensuel](#)
[Forem – rapport trimestriel](#)
[Forem – statistiques locales](#)

Glossaire

A

Autres DE

Les demandeurs d'emploi peuvent être inscrits librement ou obligatoirement, selon les obligations qu'ils ont en ayant droit à des allocations ou d'un revenu d'intégration ou d'être en période de suspension d'allocations.

D

Demandeur d'emploi demandeur d'allocations (DEDA)

Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations sont les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur la base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'insertion.

Demandeur d'emploi en formation

Les demandeurs d'emploi en formation restent inscrits chez Actiris, mais ne font pas partie des DEI durant la période de formation (la reprise d'études ne fait pas partie de cette catégorie).

Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont les personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi et immédiatement disponibles pour un travail. Selon leur situation sociale, les DEI peuvent être demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), jeunes en stage d'insertion, demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement ou demandeurs d'emploi inscrits librement.

Demandeur d'emploi inscrit (DE)

Les demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris sont tous à la recherche d'un emploi, qu'ils soient inoccupés, en formation ou occupé. La grande majorité est inoccupé, mais une minorité suit une formation ou est déjà à l'emploi.

Demandeur d'emploi occupé

Les demandeurs d'emploi peuvent être occupé sur base de temps plein ou temps partiel. Ils peuvent être inscrits comme DE inscrits librement ou obligatoirement en fonction des éventuelles allocations de chômage ou revenu d'intégration qu'il bénéficient en complément.

E

Études à l'étranger sans équivalence

Sont regroupées dans cette rubrique les études qui ne correspondent pas aux exigences imposées à l'enseignement organisé en Belgique (Communautés - Provinces - Communes - Libre). Les diplômés des écoles étrangères y sont en conséquence répertoriés, et ce, quel que soit leur niveau d'études.

J

Jeunes en stage d'insertion professionnelle

Les jeunes sortant des études qui n'ont pas encore (suffisamment) travaillé pour ouvrir le droit aux allocations de chômage peuvent bénéficier d'allocations d'insertion après avoir terminé les études « qui ouvrent le droit » et après avoir été inscrits pendant une durée de douze mois comme demandeur d'emploi. Cette période d'inscription comme demandeur d'emploi est appelée « stage d'insertion professionnelle ».

P

Population active

La population active est définie par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) comme la partie de la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) qui est actuellement à l'emploi ou à la recherche d'un emploi.

T

Taux d'activité

Le taux d'activité exprime le rapport entre le nombre de personnes actives (à savoir la population active occupée et les personnes en chômage) et la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

Taux d'emploi

Le taux d'emploi (ou taux d'occupation) de la population en âge de travailler est le rapport entre le nombre de personnes entre 15 et 64 ans ayant un emploi et la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

Taux de chômage BIT et taux de chômage administratif (BNB)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du Travail (BIT), aussi appelé taux de chômage harmonisé, est la proportion du nombre de chômeurs (à savoir les personnes de plus de 15 ans, sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi) dans la population active (qui couvre à la fois les travailleurs et les chômeurs). Le taux de chômage BIT est calculé sur la base de l'Enquête sur les Forces de Travail et non pas sur la base des données administratives. On constate généralement que le taux de chômage BIT est moins élevé que le taux de chômage administratif, calculé en rapportant le nombre de chômeurs, c'est-à-dire le nombre de DEI inscrits auprès des organismes régionaux de l'emploi, à la population active.

O

Offres reçues par Actiris

Il s'agit du nombre global d'offres reçues par Actiris, comprenant celles qui ont été reçues par l'intermédiaire

du Forem et du VDAB dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique d'offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi (Forem, VDAB et Actiris) mais également des offres d'emploi reçues par l'intermédiaire de sites partenaires.

Nous contacter ?

view.brussels est l'Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation. Ses travaux présentent les tendances du marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale et proposent des pistes de solutions pour répondre aux différents défis de demain.

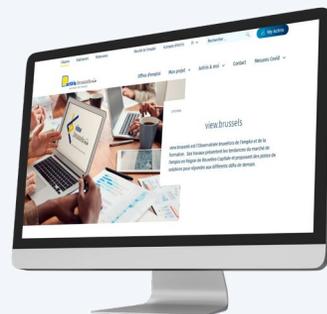


Tour Astro -

Avenue de l'astronomie 14,
1210 Bruxelles



Retrouvez toutes les infos sur
le marché de l'emploi sur le site
d'**Actiris**.



Des questions ?
Contactez-nous par mail via
view@actiris.be

Suivez nos actualités en vous
inscrivant à notre **newsletter** !

